



RÉMY COINTREAU

19 Juillet 2012

Exercice 2012-2013
Excellent premier trimestre
Une croissance organique de 24,4%
(avril-juin 2012)

Rémy Cointreau réalise au premier trimestre un chiffre d'affaires de 271,6 millions d'euros, en croissance organique de 24,4% (+36,8% en publiée) par rapport à la même période de l'année précédente.

Toutes les activités du groupe enregistrent des performances dans la continuité des tendances observées sur l'exercice précédent. L'Asie et les Etats-Unis connaissent toujours un fort développement. L'Europe, en croissance, montre une bonne résistance avec des situations plus contrastées selon les marchés.

Il faut noter que la base faible en valeur absolue du chiffre d'affaires de ce trimestre en amplifie les effets de croissance. Le 1^{er} trimestre est d'ailleurs traditionnellement peu significatif.

Répartition par activité

(millions €)	3 mois	3mois	Variation %	
	30 juin 2012	30 juin 2011	publiée	organique*
Rémy Martin	173,8	112,0	55,2	37,8
Liqueurs & Spiritueux	50,3	44,5	13,0	8,5
S/total Marques groupe	224,0	156,5	43,2	29,5
Marques partenaires	47,6	42,1	12,9	5,4
Total	271,6	198,6	36,8	24,4

* à taux de change comparables

Rémy Martin – La marque a enregistré une grande progression de ses ventes au premier trimestre (+37,8% en organique). La croissance de l'activité est portée par l'Asie-Pacifique et les Etats-Unis mais aussi, dans une moindre mesure, par l'Europe de l'Ouest.

Liqueurs & Spiritueux – L'ensemble de l'activité a enregistré une croissance organique de 8,5%. Cointreau, Passoa et St Rémy affichent de belles progressions, notamment aux Etats-Unis et en Europe. Metaxa reprend le chemin de la croissance en Europe – toujours sur un comparatif faible – mais reste affectée par la Grèce.

Marques partenaires – La progression de 5,4% en organique du chiffre d'affaires des Marques Partenaires provient du bon développement des ventes aux Etats-Unis.

L'évolution des parités Euro/Dollar américain, comme en témoigne l'effet de change positif de +12,4%, a été favorable sur ce trimestre.

L'assemblée générale du 26 juillet 2012 proposera un dividende de 1.30€ par action et un dividende extraordinaire de 1 €, soit un montant global de 2,30 € payable tout en actions ou tout en numéraire. Le paiement sera effectué à partir du 1er octobre 2012.

Le 9 juillet dernier, Rémy Cointreau a annoncé être entré en négociations exclusives avec les actionnaires de Bruichladdich Distillery Company Ltd. en vue de l'acquisition éventuelle de la totalité du capital.

Fort de la bonne tenue des marchés en ce début d'exercice, Rémy Cointreau reste néanmoins vigilant compte tenu des aléas de la conjoncture mondiale, et notamment de la situation économique des pays européens.

Le groupe poursuivra tout au long de son exercice sa stratégie offensive axée sur le développement de ses marques haut de gamme et l'innovation ciblée soutenue par des investissements importants. Rémy Cointreau, avec ses marques de qualité et grâce à son réseau de distribution puissant, dispose des atouts pour assurer une croissance régulière et rentable.

Contacts :

Analystes: Frédéric Pflanz – 01 44 13 44 34

Presse: Joëlle Jézéquel – 01 44 13 45 15